



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E101552 VALABLE JUSQU'AU 31/12/2026

ÉDITÉ LE 28/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 108 848

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC SAINT QUENTIN 50841873800011

Siret : 508 418 738 00011

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4406880

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 321165682002

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 321165682002

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/10/2025

Raison sociale : ETABLISSEMENTS QUENNESSON

30 BIS RUE PAULIN PECQUEUX
02110 BOHAIN-EN-VERMANDOIS

Téléphone : 03 23 07 11 86

Fax : 03 23 07 11 86

Portable : 06 24 49 37 64

Responsabilité légale :

QUENNESSON CHRISTOPHE GÉRANT

Site Internet : <http://www.ets-quennesson-avis.fr>

E-mail : chris.renov@orange.fr

Effectif moyen : 24 Tranche de classification : EFF3 Chiffre d'affaires H.T. : 2 842 074 Tranche de classification : CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		22/09/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E101552

VALABLE JUSQU'AU 31/12/2026

ÉDITÉ LE

28/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 108 848

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT QUENTIN 50841873800011

Siret : 508 418 738 00011

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4406880

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 321165682002

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 321165682002

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/10/2025

Raison sociale : ETABLISSEMENTS QUENNESSON

30 BIS RUE PAULIN PECQUEUX
02110 BOHAIN-EN-VERMANDOIS

Téléphone : 03 23 07 11 86

Fax : 03 23 07 11 86

Portable : 06 24 49 37 64

Site Internet : <http://www.ets-quennesson-avis.fr>

E-mail : chris.renov@orange.fr

Responsabilité légale :
QUENNESSON CHRISTOPHE GÉRANT

Effectif moyen : 24

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/09/2026
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur, Carreleur, Charpentier, Chauffagiste, Couvreur, Électricien, Maçon, Menuisier, Peintre, Plâtrier / Plaquiste, Plombier, Serrurier métallier)	22/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	11/03/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	11/03/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.